

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 81-427-1932 Secours.

n° 81-427-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 juin 1932

Numéro JO
n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro
30 juin 1932

TEXTE INTÉGRAL

le secours annuel accordé précédemment au nommé Doualé Boune, ex-interprète, vingt-huit ans de service, est renouvelé pour l'année 1932, Ce secours, dont le montant pour 1932, est fixé à 1.200 francs, sera versé à l'intéressé, par quart, à la fin de chaque trimestre.